

## FICHE D'ORIENTATION POUR LA GESTION DE SITUATIONS COMPLEXES - MAIA

Date :

### Dispositif MAIA

Maison départementale de l'autonomie

12 quai de Bootz

CS 21429

53014 LAVAL CEDEX

maia@lamayenne.fr

florine.duclos@social.mssante.fr

02 43 59 46 42

### Professionnel émetteur de la demande :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

Organisme :

E-mail :

Demande ayant fait l'objet d'un échange avec d'autres professionnels :  OUI  NON

Si oui, le/lesquels ?

### Personne concernée :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Conjoint (*Nom, prénom et âge /si connus*) :

Situation familiale :

Téléphone :

Nom du médecin traitant :

Mesure de protection mise en place :  Sauvegarde de justice  Tutelle  Curatelle  Ne sait pas

**Consentement oral** obligatoire de la personne concernée, et/ou de son représentant légal, et/ou de sa personne de confiance à l'échange d'informations sur sa situation pour solliciter un accompagnement sur le long terme par un professionnel. A réception de cette fiche, le gestionnaire de situations contactera systématiquement le médecin traitant et éventuellement les professionnels qui interviennent.

Précisez l'identité de la/les personne(s) ayant donné son/leur consentement :

Nom(s), prénom(s), lien avec la personne :

Personne(s) ressource(s) et/ou de confiance à contacter :

Lien avec la personne :

### Services ou dispositifs connus intervenants (précisez le nom du service ou de l'intervenant) :

Infirmier libéral :

Hébergement temporaire :

SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) :

Accueil de jour :

ESA (Équipe spécialisée Alzheimer) :

Téléalarme :

HAD (Hospitalisation à domicile) :

Portage de repas :

Chargé d'accompagnement (Maison de l'autonomie) :

Autre (*précisez*) :

SAD (Service à domicile) :

EAAR :

### Prestation(s) connue(s) :

APA

PCH

Autre (*précisez*):

## MODE D'EMPLOI

En l'absence de situation médicale aiguë ou de crise, la gestion de cas s'adresse à une personne de moins de 60 ans, présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée ou à une personne de 60 ans et plus qui souhaite rester à domicile.

La situation doit présenter les trois critères suivants : situation instable qui compromet le projet de maintien à domicile, l'aide et les soins insuffisants ou inadaptés et l'absence d'entourage proche.

La situation d'instabilité nécessite ainsi un accompagnement à long terme, intensif et rapproché, par le gestionnaire de situations.

### CRITÈRES OBLIGATOIRES COMPROMETTANT LE MAINTIEN À DOMICILE

*(Les critères en gras doivent OBLIGATOIREMENT être cochés et justifiés pour une entrée en gestion de situations complexes. Merci d'insérer un commentaire pour préciser chaque critère)*

#### **Critère n° 1 : Situation instable qui compromet le projet de maintien à domicile en raison de :**

**Problème d'autonomie fonctionnelle (AVQ et/ou AIVQ)**

AVQ = Activités de la vie quotidienne soit se déplacer, s'habiller, se laver

AIVQ = Activités instrumentales de la vie quotidienne soit faire ses courses, le ménage, le repas, la lessive, prendre ses médicaments, utiliser le téléphone, gérer son budget

ET  **Problème d'autonomie décisionnelle**

Altération du processus décisionnel, qu'elle qu'en soit l'origine (individuelle ou environnementale), ayant pour effet des difficultés de gestion administrative et financière, de protection de soi et de sécurité affective et matérielle, d'élaboration d'un projet de vie, d'expression des souhaits, aspirations et des besoins

ET  **Problème relevant du champ médical**

*(Troubles cognitifs, troubles mnésiques, maladies dégénératives...)*

COMMENTAIRES :

#### **Critère n° 2 : Aides et soins insuffisants ou inadaptés**

Absence  Insuffisance du suivi médical

Absence  Insuffisance de professionnels  Difficultés d'intervention  Difficultés de coordination

Refus d'aide et/ou de soins :  de la personne  de son entourage

Hospitalisations répétitives

Autre (à préciser) :

COMMENTAIRES :

#### **Critère n° 3 : Environnement familial ou social non adapté**

Pas d'entourage en mesure de mettre en place et coordonner dans la durée les réponses aux besoins

Personne isolée ou dont l'entourage n'est pas en mesure de mettre en place et coordonner les aides et les soins

Perte  Epuisement  indisponibilité  Opposition de l'aidant

Autre (à préciser) :

COMMENTAIRES :



**MAIA**

Département  
de la Mayenne

L'intégration des acteurs  
pour l'autonomie  
des personnes âgées

## CRITÈRES FACULTATIFS COMPROMETTANT LE MAINTIEN À DOMICILE

- Isolement géographique
- Habitat non adapté (accessibilité, vétusté, insalubrité)
- Précarité économique

COMMENTAIRES :

→ Commentaires et informations complémentaires :

→ Plus-value de l'intervention MAIA :